

LES FORMES DE COMMERCE

Fiche ressource

Les **points de vente** sont tellement **nombreux** qu'il est nécessaire de les différencier par certains critères :

➤ LES FORMES DE COMMERCE

- ✓ **Le commerçant indépendant** : il possède seul son commerce, il le gère seul et effectue seul ses achats. Il est souvent spécialisé et vend lui-même les produits qu'il a choisis auprès de ses fournisseurs. Il fixe seul les prix de ses produits en fonction de son prix d'achat, de ses coûts et de sa concurrence.



- ✓ **Le commerçant associé ou franchisé** : il est indépendant mais il s'est organisé avec d'autres commerçants ou avec une enseigne pour la commercialisation des produits et leur achat. Il ne fixe pas forcément seul le prix de ses produits et les achète souvent auprès de fournisseurs référencés ou de centrales d'achats spécifiques.



- ✓ **Le commerce intégré** : la même entreprise (souvent un grand groupe) intègre plusieurs fonctions :
 - La fonction vente (traditionnelle ou en libre-service – les magasins appartiennent au groupe)
 - La fonction achat par l'intermédiaire de leur centrale d'achat.
 - Le personnel est salarié et des directeurs régionaux contrôlent le fonctionnement du magasin.

